

Le Cateau



www.lecateau.fr



Votre magazine communal

et vous

Été 2020



Une année inédite...

Après une période difficile de confinement, la vie reprend son cours normal. La ville du Cateau remercie ses habitants d'avoir été solidaires et disciplinés. Le Conseil Municipal élu en Mars 2020 a pu enfin être installé...



Adjoints au Maire

Le Cateau compte 8 Maire-Adjoints



Conseillers Délégués



Conseillers Municipaux

Le Conseil Municipal :
29 sièges pour notre ville

Mairie

1 rue Victor Hugo
du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 18h
 Tél. : 03 27 84 00 10
 Courriel : mairie@lecateau.fr
 www.lecateau.fr

Services Techniques Municipaux

Route du Pommereuil
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
 Tél. : 03 27 84 12 72
 Urgences techni-service : 03 27 84 23 23

Centre Communal d'Action Sociale

Centre socioculturel J.-P. Couprie (1^{er} étage)
 11 rue du Marché aux Chevaux
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
 Tél. : 03 27 84 12 42

Police Municipale

29 bis rue de la République
du lundi au vendredi de 8h45 à 12h
samedi de 9h à 11h30
 Tél. : 03 27 84 30 30

Médiathèque municipale

11 rue du Marché aux Chevaux
mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Tél. : 03 27 84 54 22
 www.mediathèque-lecateau.fr
 Courriel : contact@mediathèque-lecateau.fr

Service des Sports

Palais des Sports - Rue de la Gaité
 Tél. : 03 27 84 20 13

Office de Tourisme

24 place du Général de Gaulle
du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Fermé le mardi, le dimanche et les jours fériés
 Tél. : 03 27 84 10 94

Cimetière communal

rue de Fesmy
du 1^{er} mars au 2 novembre : de 8h30 à 19h
du 3 novembre au 28 février : de 8h30 à 17h
 Tél. : 03 27 84 16 70

**Communauté d'Agglomération
du Caudrésis et du Catésis**

Rue Victor Watremez
 RD 643 - ZA le bout des dix neuf
 59157 Beauvois en Cambrésis
 Tél. : 03 27 75 84 79

Marché Couvert

Rue Charles Seydoux
Vendredi de 7h à 13h et dimanche de 9h à 13h

Relais Autonomie CLIC Est Cambrésis

16 Place du Général de Gaulle
 Tél. : 03 27 77 72 72

Pôle de Santé du Pays de Matisse

28 boulevard Paturle
 ♦ Centre Hospitalier, Maternité, Urgences, Maison
 médicale de garde, Résidence Automne
 Tél. : 03 27 84 66 66
 ♦ Espace Santé
 Tél. : 03 27 84 66 02
 ♦ Clinique des Hêtres
 Tél. : 03 27 84 60 00
 ♦ Cabinet d'Imagerie médicale
 Tél. : 03 27 84 14 27

Gendarmerie

rue du Commandant Albert Seydoux
 Tél. : 03 27 84 11 17

Déchetterie

rue de Fesmy
 Point info déchets : 0 800 775 537

Centre des Finances Publiques

11 rue Gambetta
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
 Tél. : 03 27 84 04 85

Pôle Emploi

64 rue de Landrecies

Crèche Halte Garderie

15 rue du Maréchal Mortier
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
 Tél. : 03 27 84 19 35

Relais d'Assistants Maternelles

15 rue du Maréchal Mortier
lundi, mardi, jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 17h
mercredi et vendredi, de 8h à 12h30
 Tél. : 03 27 84 37 76

RTC - Beffroi Vision

34 rue Charles Seydoux
 Tél. : 03 27 84 50 50

Maison de Services au Public

13 place du Commandant Richez
 Tél. : 03 59 73 39 00



Villes et Villages
Fleuris

Le Cateau

www.lecateau.fr

www.facebook.com/lecateau.fr

et vous

Directeur de la publication : Serge Siméon

Conception - Rédaction : Marie Czeryba 03.27.84.62.64

Photos : Marie Czeryba - Freepik

Impression : Alliance Partenaires Graphiques

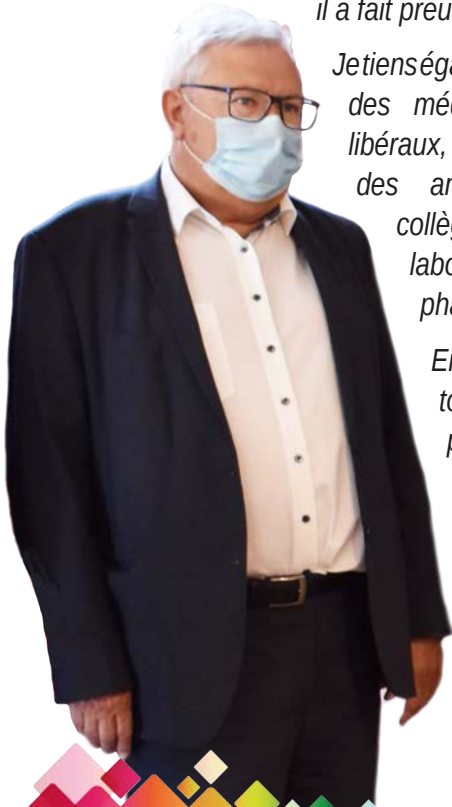
Tirage : 3 500 exemplaires

Un grand MERCI !

La crise sanitaire que nous venons de traverser fut un moment singulier.

Permettez-moi de dire MERCI à tous les soignants publics et privés mobilisés lors de cette crise, sans précédent (médecins, infirmiers, aides-soignants, techniciens, agents de sécurité, les employés de logistique et de blanchisserie, les standardistes,...).

Nous avons pu apprécier l'existence du Pôle de Santé, mais aussi les compétences et la mobilisation très forte dont il a fait preuve.



Je tiens également à saluer le travail des médecins, des infirmiers libéraux, des kinésithérapeutes, des ambulanciers, de nos collègues du SDIS, du laboratoire BIOPAJ, des pharmacies,...

Enfin simplement dire que tout le monde a oeuvré pour faire face à cette pandémie, et oeuvre encore aujourd'hui.

MERCI aussi au personnel des maisons de retraite, publique et privée, la Clinique Marie Savoie, sans oublier l'Espace du Possible, l'APAJH et l'IME. Toutes ces structures ont continué de travailler, en concertation, en adoptant les principes de précaution.

MERCI à nos aides ménagères du CCAS, qui ont suivi une centaine de nos aînés, pour ne laisser personne de côté. Dès le premier jour, elles se sont mobilisées sans même avoir toujours le matériel nécessaire...

MERCI aussi à nos seize étudiantes de l'école d'Aides-Soignantes du Lycée Camille Desmoulins, qui se sont mis spontanément à la disposition du Pôle Santé pour leur première immersion dans la réalité sanitaire.

MERCI au Conseil des Sages et à nos Élus qui ont suivi des personnes en rupture, ou laissées en difficultés. Ils ont montré beaucoup de chaleur humaine envers nos citoyens.

MERCI à tous ceux qui, par leur activité professionnelle, nous ont aidés à passer cette période de confinement, aux hôtesses de caisse, aux transporteurs, aux collecteurs de déchets, à tous ceux qui ont animé notre quotidien, sans exception.

Cette épreuve nous a renforcés dans la solidarité. Merci.

Prenez soin de vous et protégez vos proches. ■

Serge Siméon
Maire du Cateau-Cambrésis
Président de la Communauté d'Agglomération
du Caudrésis et du Catésis
Conseiller Régional délégué à l'Égalité des Territoires

Sommaire

Page 3

Édito

Pages 4 - 5

Conseil Municipal

• Installation du Conseil Municipal avec ses 8 Adjoints au Maire

Pages 6 - 9

Nos Conseillers

• Portraits de nos élus Maire-Adjoints
• Portraits de nos Conseillers Délégués

Page 11

Discours du Maire

Pages 12 - 13

Budget de la Ville

Page 14

Vie Associative

• Subvention annuelle
• Une salle pour un loto

Page 15

Action Publique

Page 16

Santé

Page 17

Entreprendre

Page 18

Jeunesse

Page 19

La Saint-Matthieu

• Un feu d'artifice annuel
• Des tickets demi-tarif



Conseil Municipal du 25 Mai 2020

Présents : 23; André BIANGOU, Françoise CAMPIN, Fabien CARPENTIER, Sylvie CLERC, Matthieu DAVOINE, Angélique DEMARBAIX, Olivier DESCAMPS, Annie DORLOT, Guy DRUENNE, Philippe ESTEVEZ, Brigitte GRENIER, Jean-Claude LEGRAND, Joëlle MANESSE, Bruno MANNEL, Joseph MODARELLI, Nathalie PINHEIRO, Angélique PLAQUIN, Stéphanie PLATEAUX, Brigitte REZGUI, Michel RICHARD, Serge SIMÉON, Chloé THÉBERT, Dimitri VITASSE.

Excusée : 1; Agnès GABET.

Absents : 5; Laurent COULON, Sylvie DECRESSONNIERE, Nadine DRUESNE, Matthias LEHOUCK, Didier PORCHERET.

Les élections municipales du 15 Mars 2020 ont renouvelé la totalité du Conseil Municipal de la ville du Cateau-Cambrésis. L'ensemble du Conseil Municipal représente la population du Cateau-Cambrésis, issue des listes majoritaires et minoritaires aux élections.

Lors de l'installation du Conseil Municipal, il appartient aux Conseillers Municipaux de désigner le Maire, par scrutin secret.

Ouverture de la séance par la Doyenne

En tant que Doyenne, c'est Madame Annie Dorlot qui présida la cérémonie. Auparavant adjointe chargée du commerce et du logement, Annie Dorlot connaît bien les rouages administratifs, pour avoir fait carrière à la Mairie du Cateau.

Elle prononça un discours d'ouverture émouvant, retraçant les précédents mandats de Serge Siméon.



Des conditions adaptées

Après une période inédite de confinement mondial, la vie reprend son cours, presque normal. L'élection s'est déroulée dans le respect des nouvelles règles sanitaires.

Chaque conseiller était assis seul sur une table d'1m40, des solutions hydro-alcooliques étaient placées à profusion dans tout le Théâtre.

Pour éviter de se croiser en allant déposer son bulletin de vote, c'est l'urne qui se déplaçait, dans les mains du Directeur Général des Services, Frédéric Barré.

Élection du Maire

Le nombre de conseillers municipaux est fixé en fonction du nombre d'habitants : au Cateau, 29 sièges.

Avec son score de 58,9 % dès le 1^{er} tour, la liste majoritaire « Ensemble pour Le Cateau » menée par Monsieur Serge Siméon obtient d'emblée la moitié des places : le Maire et 14 sièges.

Pour le reste des sièges, il est proportionnel aux nombre de votes reçus par les habitants. La liste majoritaire possède

au total 23 sièges. La liste « Unis pour notre ville » de Monsieur Laurent Coulon possède 6 sièges dits d'opposition sur 29 au total, proportionnellement à son score aux élections municipales.

Lors de cette installation officielle, l'opposition ne s'est pas présentée et n'a pas voté.

Serge Siméon est élu Maire du Cateau-Cambrésis, pour un 4^{ème} mandat consécutif, à la majorité absolue.



Détermination du nombre d'Adjoints au Maire

Après avoir procédé à l'élection du Maire, les Conseillers Municipaux sont appelés à déterminer le nombre d'Adjoints au Maire pour ce mandat 2020 - 2026.

L'article L2122-2 du Code

Général des Collectivités Territoriales indique que « Le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ». Au Cateau-Cambrésis,

l'effectif du Conseil Municipal est de 29 membres, donc le nombre maximum autorisé d'Adjoints au Maire est de 8.

Après avoir voté pour le nombre de postes de Maire-Adjoints, les Conseillers sont appelés à les élire.



Voici les Maire- Adjoints qui vous représentent, de gauche à droite :

Joëlle MANESSE Seniors, **Stéphanie PLATEAUX** Santé & Environnement, **Joseph MODARELLI** Culture & Fêtes, **Matthieu DAVOINE** Tourisme & Rayonnement de la ville, **Serge Siméon** Maire, **Sylvie CLERC** Communication & Propreté, **Bruno MANNEL** Travaux & Urbanisme, **Brigitte GRENIER** Stratégies sociales & Emploi, **Olivier DESCAMPS** Enseignement & Transition numérique.

Ces élus qui vous représentent

Le Conseil Municipal gère les affaires de la ville par ses votes, appelés « délibérations ». Le nombre de sièges est fixé en fonction du nombre d'habitants : au Cateau, 29 sièges.

Avec son score de plus de 50 % dès le 1er tour, la liste majoritaire obtient d'emblée la moitié des places : le Maire et 14 sièges. Pour le reste des sièges, il est proportionnel aux votes. En fait, la liste majoritaire possède au total 23 sièges. L'opposition possède 6 sièges.

Le Maire et ses Adjoints

Serge SIMÉON, Maire

Par ses mandats de Président d'Agglomération du Caudrésis Catésis, et de Conseiller Régional à l'Égalité des Territoires, Serge Siméon a défendu des projets pour Le Cateau dans les hautes instances. Il obtient une reconnaissance de notre ville à l'extérieur, concrétisée par l'octroi de subventions conséquentes - environ **5 millions d'euros en 2018** - permettant pour notre ville : la **rénovation du Beffroi**, la création de la **gare routière à l'Esplanade Monplaisir**, le **Pôle de Santé**, la **Zone d'Activités** économiques, la **revitalisation urbaine**, la construction de l'**école Paul Langevin**, les **aides au commerce**, l'installation de la **nouvelle crèche** halte-garderie Seydoux... Ainsi, notre ville bouge, sans recourir à l'emprunt ni endettement.



“ *Vivre la solidarité au quotidien permet de construire un avenir meilleur. Cette passion pour Le Cateau, je la vis toujours avec intensité, pour le bien-être de la population, pour le mieux vivre ensemble* ”

1

Joseph MODARELLI

Adjoint à la Culture et aux Fêtes

Déjà élu à la Culture lors du précédent mandat, Joseph Modarelli a géré la restauration des **orgues de l'Abbatiale** et l'installation de l'**Espace des Arts**. Il a expansé notre **cinéma** (plus de 12 000 entrées en 2019). En tant que Conseiller Communautaire chargé des espaces nautiques, il contribue au bien-être des habitants par le suivi au plus près du fonctionnement de notre **piscine intercommunale**.



“ *Notre ville a une renommée internationale grâce au musée Matisse, en perpétuel mouvement. Ma motivation est de continuer à faire avancer la ville, toujours avec enthousiasme et énergie. Continuer à donner du sens et de la cohésion à l'action municipale* ”

2

Brigitte GRENIER

Adjointe aux Stratégies Sociales et à l'Emploi

Brigitte Grenier fera carrière au Centre Hospitalier du Cateau. Maire-Adjointe à l'action sociale et aux dispositifs santé, elle est présidente par délégation du **Centre Communal d'Action Sociale**, où elle a pu apprécier l'engagement du personnel administratif et des aides à domicile avec qui elle travaille. Brigitte siège régulièrement aux réunions d'associations sociales : *Pourquoi Pas* et son magasin solidaire, *Mix'Age* qui organise la **Semaine Bleue**, le *Relais autonomie CLIC* pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap, *HAVRE* structure d'hébergement, aux enfants du Pays de Matisse structure multi-accueil et relais d'assistance maternelle, aux Conseils de Vie Sociale au sein de l'Institut Médico Educatif et du Service d'Aide par le Travail.



“ *Lors de mes permanences, j'ai rencontré des situations délicates et difficiles, face auxquelles je me suis toujours efforcée de trouver la solution la plus adaptée* ”

3

Matthieu DAVOINE

Adjoint au Tourisme et au Rayonnement de la Ville



Cadre commercial, Matthieu Davoine habite au Cateau depuis une dizaine d'années. Il souhaite s'investir dans l'action municipale, participer activement à la vie du Cateau. Sans étiquette politique, Matthieu revendique l'esprit d'ouverture sur les différentes sensibilités, et aime particulièrement le travail en équipe.

“ *Une citation pour caractériser mon état d'esprit ?! La démocratie doit assurer au plus faible les mêmes opportunités qu'au plus fort, de Mahatma Gandhi* ”

4



Joëlle MANESSE,
Adjointe chargée des Seniors

Pure catésienne, Joëlle Manesse est toujours à l'écoute des Catésiens. Très impliquée dans la vie associative, elle est Présidente de **MixAge**, membre du **Club du Temps Libre**, de **Cat Gym** et des **Amis de Wielsbeke**. En 2001, Joëlle Manesse avait la responsabilité des séniors et de la jeunesse. Elle mettra en place le **centre de loisirs** avec Vacances Plurielles (séjours au ski avec fourniture de combinaisons, gants, pour limiter le coût auprès des familles, les centres aérés, les séjours au Cap d'Ail). Pour les séniors, Joëlle a œuvré pour le **voyage**, le **colis de Noël**, l'**après-midi récréatif**, la création des **cinés séniors** très appréciés le 1^{er} jeudi de chaque mois.

“ J'aime ma ville, c'est pourquoi je renouvelle mon engagement auprès de Serge Siméon dont je partage les mêmes valeurs ”

5

Bruno MANNEL
Adjoint aux Travaux & Urbanisme

Précédemment Adjoint au Maire dans le domaine des travaux et de l'urbanisme, Bruno a suivi de près la rénovation de notre beffroi historique, les pavés du centre-ville et la restauration de la rivière Selle. Il est président des anciens parachutistes et vice-président des officiers de réserve.

“ Je suis un passionné de chasse, de pêche et de natation ”



6

Sylvie CLERC
Ajointe à la Communication et à la Propreté

Sylvie Clerc voit Le Cateau comme une ville à la campagne avec de nombreux atouts. En termes d'équipements et de services à la population, et de par son patrimoine naturel, historique, architectural, culturel et artistique. Éluë au Cateau depuis 2001, les électeurs l'ont propulsée au Conseil Départemental du Nord en 2015. Dans ses actions, la préservation de l'identité communale est essentielle. Pour Sylvie, l'important est de construire l'avenir en restant loyale au travail accompli, avec la détermination nécessaire pour concrétiser des projets.

“ Les échanges avec les partenaires, les associations, les commerçants et les citoyens Catésiens sont mon quotidien. J'aime rassembler autour de projets les valeurs de travail, de diversité, d'engagement et de dialogue ”



7



Olivier DESCAMPS
Adjoint à l'Enseignement et à la Transition Numérique

Olivier Descamps a fait ses premiers pas associatifs catésiens au sein de **Beffroi Vision**, ensuite le **cyclisme**, le **badminton**, les **parents d'élèves** et les **conseils d'administration** (collège, RTC, lycée) ont forgé sa passion pour le Cateau et les catésiens. Chargé des Affaires Scolaires, Olivier a géré l'aménagement des **classes dédoublées** et la **création de l'école Langevin**.

“ Lors du mandat précédent, j'ai eu la confiance du Maire sur les délégations Communication et Affaires Scolaires. Ce fut un mandat riche en innovation, rénovation et construction. Mon envie de continuer s'est enrichie de mon expérience. J'ai encore plein de projets en tête ”

8

Stéphanie PLATEAUX
Adjointe à la Santé et à l'Environnement

Tout comme ses 2 enfants et son mari, Stéphanie Plateaux est née au Cateau. Éducatrice spécialisée pour personnes en situation de handicap, elle œuvre au quotidien pour l'intérêt des personnes qu'elle accompagne. Ce métier nécessite dynamisme, disponibilité et écoute, des compétences et valeurs qu'elle veut à présent mettre au service de sa ville.

“ J'ai eu la chance de grandir et m'épanouir dans cette cité qui a tant à offrir. J'aime cette ville et je saurai être attentive aux besoins et aux attentes des Catésiens ”



Rôle des Adjoints : seconder le Maire

Le maire est seul chargé de l'administration de la commune. Toutefois, il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer aux Adjoints des pouvoirs.

Ces pouvoirs correspondent à des fonctions précises : les finances, les travaux, la culture, etc. Les Adjoints assument souvent plusieurs thèmes. Le Maire est toujours garant des actes de ses Adjoints.

En cas d'absence du Maire, c'est le premier Adjoint qui le remplace. Les Adjoints, comme le Maire, peuvent célébrer les mariages.

Les Conseillers Délégués


Annie DORLOT
Conseillère déléguée au Logement

Annie Dorlot a commencé à travailler au Lycée Camille Desmoulins, puis embauchée en 1981 aux services techniques municipaux, le maire de l'époque la transfère en mairie pour être à l'écoute des habitants au service logement. Une fois en retraite, elle s'investit dans la sphère politique, avec comme critère de garder la compétence logement.

“ Je mets au service des Catésiens le sourire, l'écoute et la notion de servir, avec un partenariat efficace avec les bailleurs sociaux ”


Nathalie PINHEIRO
Conseillère déléguée à la Jeunesse

Nathalie Pinheiro est Directrice du groupe scolaire Curie. Elle s'est toujours intéressée à la jeunesse, par sa profession d'une part, mais également par son engagement auprès d'une association qui permet de faire découvrir différents sports aux jeunes, et enfin par son investissement dans un centre de loisirs.

“ Catésienne de naissance, j'aime cette ville qui m'a fait grandir et je suis fière d'y habiter. Je souhaite m'y investir davantage en donnant de mon temps, ma motivation et mon dynamisme ”

Jean-Claude LEGRAND
Conseiller délégué aux Finances

En charge des fêtes et cérémonies sur le mandat précédent, Jean-Claude Legrand a maintenu le **Gala de Catch** avec l'ajout de 2 journées d'**initiations gratuites pour les jeunes et les ados**. Une **Fête de l'Été** revisitée pour être intergénérationnelle, et pour la Fête Nationale, il instaure une **brocante semi-nocturne**. Lors du défilé de la Saint-Matthieu, il crée un **quizz pour offrir des places de manèges** aux enfants. Noël retrouve sa place en centre-ville avec un **Marché de Noël semi-nocturne** et un **spectacle son et lumière**. Jean-Claude a organisé de front 3 centenaires : 26 Août 2014, Octobre et Novembre 2018. Il s'occupe désormais des finances du Cateau.



“ J'ai eu le plaisir de vous proposer divers divertissements, en y incluant les complexités grandissantes des différents plans vigipirate. Passionné pour ma ville, je suis de nouveau prêt à m'investir pour ses habitants ”

Fabien CARPENTIER
Conseiller délégué à la Sécurité et aux Relations Citoyennes

Cadre de la grande distribution pendant 20 ans chez Carrefour, Fabien Carpentier est aujourd'hui Directeur du supermarché catésien Leader Price. Pour Fabien, l'écoute des citoyens et le travail de l'équipe municipale permet de faire grandir notre ville dans le respect des valeurs humaines et les projets de notre Maire.



“ C'est avec un très grand plaisir que je rejoins l'équipe municipale de Mr Serge Siméon. L'amour pour ma ville est certain, et pouvoir contribuer à son rayonnement me tient à cœur ”


Françoise CAMPIN
Conseillère déléguée au Commerce et à l'Artisanat

Françoise Campin était fleuriste au Cateau, avant de s'engager en politique où elle s'attelle avec passion en faveur du commerce local, avec ses connaissances de terrain. Très impliquée dans la vie locale, Présidente du Club du Temps Libre, du comité des œuvres sociales de la mairie, adhérente à Cat Gym, à la chorale La Castellane, aux Amis de Wielsbeke, Françoise prolonge son engagement pour sa ville, pleine d'envies et de projets.

“ Pour moi, Le Cateau c'est mon passé, mon présent, mon avenir et ma priorité après ma famille. Notre ville où il fait bon vivre mérite le meilleur. Nous irons toujours plus loin dans notre action pour atteindre ce but ”

Rôle des Conseillers Délégués : assurer la bonne gestion de la ville

Le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire à hauteur de 30 % de l'effectif total du Conseil Municipal. Pour le Cateau, 8 Adjoints.

Pour assurer la bonne marche de l'administration communale, l'article L.2122-18 du CGCT donne la possibilité de « délégations de fonctions » aux conseillers municipaux, sans limitation du nombre de bénéficiaires, dès lors que chaque adjoint ait déjà au moins une délégation.



Guy DRUENNE
Conseiller délégué aux Cérémonies et à l'État Civil

Ancien coureur cycliste et toujours passionné de vélo et du sport en général. Natif du Cateau-Cambrésis et faisant partie du Conseil Municipal depuis 1989, Guy Druenne poursuit son engagement pour faire évoluer la commune. Toujours tiré à quatre épingles, Guy s'occupe maintenant des cérémonies officielles et de l'État Civil.

“ Il me tient à cœur de travailler pour le mieux-être des habitants, avec une équipe motivée et impliquée ”



Michel RICHARD
Conseiller délégué aux Sports et aux Loisirs

Déjà présent lors du précédent mandat, Michel Richard a décidé de repartir dans les starting-blocks pour Le Cateau. Il considère ce mandat riche en réalisations et améliorations de nos équipements sportifs, au profit de nos associations sportives. Cela tombe à pic puisqu'il reste délégué aux associations sportives et aux loisirs.

“ Le Cateau, ville où je suis né. Ville que j'ai vue se métamorphoser, pour être aujourd'hui une place forte du sud du Cambrésis. Restons positif, nous avons une belle ville ! ”

Les Conseillers Municipaux

Le Conseil Municipal se compose de 29 sièges au total. 23 sièges reviennent à la liste majoritaire. Le Maire, 8 Adjointes au Maire, 7 Conseillers Délégués, 7 Conseillers Municipaux.



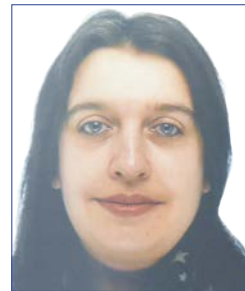
Brigitte REZGUI



Angélique PLAQUIN



André BIANGOU



Angélique DEMARBAIX



Philippe ESTEVEZ



Chloé THÉBERT



Dimitri VITASSE

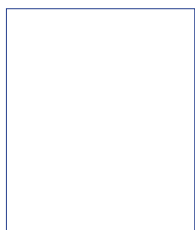
Rôle du Conseil Municipal : décider l'avenir de la ville

Tous les conseillers - adjoint, délégués, municipaux et d'opposition - forment le Conseil Municipal. Ils ont un rôle essentiel dans la vie de la commune puisqu'ils décident, par leur vote en Conseil, des orientations et de la politique de la municipalité, impulsées par le Maire.

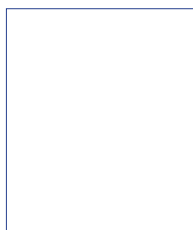
Le Conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Il peut former des Commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique ou la vie associative.

La liste d'opposition possède 6 sièges. Nous les avons contactés pour apparaître dans ce numéro, ils n'ont pas répondu.



Laurent COULON



Nadine DRUESNE



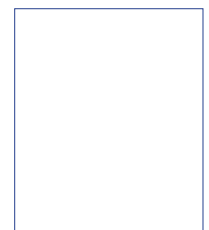
Didier PORCHERET



Sylvie DECRESSIONNIERE



Matthias LEHOUCK



Corinne STEMPIAK

Vous avez un souci à régler ?

Comment joindre un Élu dans son domaine de compétence

CULTURE & FÊTES

Joseph MODARELLI
en Mairie
Jeudi à partir de 16h
sur rendez-vous
au 03.27.84.00.10

EMPLOI & STRATÉGIES SOCIALES

Brigitte GRENIER
au CCAS
Mardi de 9h30 à 11h30
sur rendez-vous
au 03.27.84.12.42

TOURISME & RAYONNEMENT DE LA VILLE

Matthieu DAVOINE
en Mairie
Lundi de 11h à 12h

SENIORS

Joëlle MANESSE
en Mairie
Mardi de 10h à 11h

TRAVAUX & URBANISME

Bruno MANNEL
aux STM
Vendredi de 14h à 15h

PROPRETÉ & COMMUNICATION

Sylvie CLERC
en Mairie
Mardi de 16h30 à 18h

ENSEIGNEMENT & TRANSITION NUMÉRIQUE

Olivier DESCAMPS
en Mairie
Mercredi de 16h à 17h

SANTÉ & ENVIRONNEMENT

Stéphanie PLATEAUX
au CCAS
Mardi de 16h30 à 17h30

LOGEMENT

Annie DORLOT
aux STM
Mercredi de 14h à 15h

FINANCES & JUMELAGES

Jean-Claude LEGRAND
aux STM
sur rendez-vous
au 03.27.84.12.72

JEUNESSE

Nathalie PINHEIRO
au Palais des Sports
Mercredi de 11h à 12h

SECURITÉ

Fabien CARPENTIER
au poste de Police
Jeudi de 16h à 17h30

COMMERCE & ARTISANAT

Françoise CAMPIN
aux STM
Lundi de 10h à 11h

CÉRÉMONIES & ÉTAT CIVIL

Guy DRUENNE
en Mairie
Vendredi de 16h à 17h

SPORTS & LOISIRS

Michel RICHARD
au Palais des Sports
Mercredi de 17h à 18h

Mairie	STM	CCAS	Police	Palais des Sports
1 rue Victor Hugo 03.27.84.00.10	Services Techniques Municipaux Route du Pommereuil 03.27.84.12.72	Centre Communal d'Action Sociale 11 rue du Marché aux Chevaux 03.27.84.12.42	29 bis rue de la République 03.27.84.30.30	Rue de la Gaité 03.27.84.20.13

La Charte de l'Élu Local

Les membres du conseil sont élus au suffrage universel, pour administrer librement la collectivité dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la Charte de l'Élu Local.

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Extrait du discours de Monsieur Serge Siméon, élu Maire du Cateau-Cambrésis lors de l'installation du Conseil Municipal 2020



Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment fort et un moment singulier. Je veux m'adresser ici à l'ensemble de l'équipe qui se trouve autour de cette table.

Les Catésiens peuvent avoir confiance. L'équipe présente aujourd'hui est renouvelée et expérimentée. Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres, et vous pouvez être certains de la compétence et du dévouement de ceux qui, dorénavant, vont servir notre ville.

Ensemble pour Le Cateau. Nous sommes responsables de la direction que prendra cette ville. C'est une responsabilité exaltante et c'est une responsabilité lourde. (...)

J'ai le sentiment que cette élection a d'abord été motivée par la solidarité et l'espoir. L'espoir de continuer à bâtir Le Cateau de demain. S'enrichir du passé, pour vivre le présent et construire l'avenir, telle est notre devise.

- Notre 1^{er} engagement : continuer de gérer avec rigueur les finances publiques.

- Notre 2^{ème} engagement : être un élu de proximité, toujours disponible et à l'écoute des citoyens.

Chacun des adjoints au Maire sera disponible pour recevoir nos habitants et pour répondre à leurs questions concernant son champ de compétence.

À tous, je dis : il n'y a pas de mandat municipal sans proximité.

La première attente de ceux qui nous ont fait confiance, c'est que nous restions nous-mêmes, humbles, et que nous restions toujours au contact des Catésiens.

- 3^{ème} engagement : consulter les habitants sur les décisions qui les concernent, dans la mesure du possible. Cela a été dit dans notre programme, le concept de démocratie participative sera progressivement réintégré dans les quartiers, avec nos commerçants et nos associations.

- À ces trois engagements, je veux ajouter la mention de ce que seront les domaines prioritaires, au cours de ce mandat.

Je serai le Maire du développement économique et de la santé.

Je serai également le Maire de la transition numérique, dans nos écoles et pour nos aînés. Le Cateau de demain, c'est aussi placer l'environnement au cœur de nos actions. J'ai pour cela de jeunes conseillers qui sauront nous guider vers l'avenir.

Le pragmatisme, le réalisme, la vérité devront être les fondements de notre action municipale.

Je serai le Maire de la sécurité. La Police municipale verra ses missions entièrement transformées, avec un véritable rôle de prévention et de répression pour tous les lieux sensibles.

Je serai le Maire de la solidarité et du vivre ensemble, en particulier à travers la vie associative. Presqu'une centaine d'associations au Cateau-Cambrésis sont sa première richesse.

Les responsables associatifs et les bénévoles sont à l'oeuvre tous les jours pour apporter leurs compétences et leur passion au développement de la solidarité, de la culture et du sport.

Je m'engage non seulement à les soutenir mais aussi à les consulter afin que la politique municipale vienne toujours en appui au travail qu'ils réalisent.

J'adresserai mes derniers mots à ceux qui vont désormais exercer, à mes côtés, les responsabilités municipales.

La mairie est le visage de la République dans une ville. C'est le lieu où flotte son drapeau et où s'inscrit sa devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Chacun d'entre nous est, à partir d'aujourd'hui, un représentant de notre bien commun le plus précieux, cette République avec ses lois et ses valeurs fondamentales. C'est une belle et grande responsabilité.

N'oublions jamais que nous avons été élus pour servir dans le respect des règles édictées et des moyens à notre disposition, et nous serons dignes de la confiance qu'ont placée en nous les électeurs Catésiens.

Vive Le Cateau-Cambrésis,

Vive la France,

Vive la République.

Conseil Municipal du 15 Juin 2020

Présents : 25; André BIANGOU, Françoise CAMPIN, Fabien CARPENTIER, Sylvie CLERC, Matthieu DAVOINE, Angélique DEMARBAIX, Olivier DESCAMPS, Annie DORLOT, Guy DRUENNE, Philippe ESTEVEZ, Brigitte GRENIER, Jean-Claude LEGRAND, Matthias LEHOUCK, Joëlle MANESSE, Bruno MANNEL, Joseph MODARELLI, Nathalie PINHEIRO, Angélique PLAQUIN, Stéphanie PLATEAUX, Didier PORCHERET, Brigitte REZGUI, Michel RICHARD, Serge SIMÉON, Chloé THÉBERT, Dimitri VITASSE.

Excusée : 1; Agnès GABET.

Représentées par procuration : 2; Sylvie DECRESSONNIERE, Nadine DRUESNE.

Absent : 1; Laurent COULON.

Budget de la ville 2019

► Compte administratif 2019 de la ville : les résultats font apparaître **au 1^{er} janvier 2020, un total disponible de + 7 039 434 €.**

(pour mémoire, en 2014 il était de 2,4 millions).

Monsieur le Maire précise que les efforts de gestion ont permis d'optimiser les résultats cumulés depuis 2015 (2,4 millions d'euros d'excédent de fonctionnement en 2015 pour 7 millions d'euros à fin 2019). Cet excédent est maintenant mis à disposition du

nouveau conseil, élu en mars et installé en juin 2020.

Par ailleurs, Monsieur le Maire souligne, au travers de ces résultats, la bonne santé financière de la commune permise par une gestion sérieuse du Conseil Municipal.

L'excédent de fonctionnement reporté permet d'assurer 14 mois de trésorerie d'avance de la ville, tout en ayant permis une baisse du taux du Foncier Bâti de 10 % pour tous les citoyens en 2018, puis une baisse supplémentaire de



10 % pour les commerces de moins de 400 m². Une politique d'investissement soutenue sans recours à l'emprunt en 2019. ■

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Vote : 22 Pour, 4 Abstention

Et pour 2020, le budget de la ville

Les investissements annoncés tiendront compte de la crise Covid et des retards engendrés par le confinement.

Travaux de voirie

- Riot de Tupigny : 630 000 €
- Réfection de la rue du Pont Fourneau : 55 000 €
- Installation de 2 cuves pour récupérer les eaux de pluie, placées aux Services Techniques Municipaux et au Complexe Sportif Léo Lagrange : 55 000 €
- Réfection trottoirs et chaussée rue Cuvier et rue Fontellay Déjardin : 110 000 €

Équipements sportifs

- Palais des Sports : stand de tir, remplacement de l'éclairage sur les 4 pas de tir : 50 000 €
- Complexe Sportif Léo Lagrange :
 - reprise de bardage sur le bâtiment principal



(après une tempête) : 35 000 €

- courts de tennis extérieurs : installation d'éclairage : 40 000 €

Groupes scolaires

- Matisse :
 - pose de barrières de protection à rue (financées grâce aux amendes de Police) : 20 000 €
 - remplacement de mobilier scolaire : 10 000 €
- Langevin :
 - installation de la vidéo protection : 25 000 €
 - amélioration des réseaux informatiques : 20 000 €
 - aménagements extérieurs

Travaux divers

- Boulodrome : couverture et éclairage : 65 000 €
- Souterrains : 105 000 €



La ville, propriétaire d'un bâtiment...

La ville du Cateau-Cambrésis a racheté l'immeuble du 10 rue Gambetta, situé près de l'Hôtel de Ville, au prix de 60 000 € (hors frais de notaire).

La ville du Cateau souhaite exercer son droit de préemption, pour acquérir un bâtiment jouxtant l'Hôtel de Ville, situé 10 rue Gambetta.

Le droit de préemption est un droit légal ou contractuel, accordé à des personnes privées ou publiques, d'acquérir un bien par priorité à toute autre personne, et ce lorsque le propriétaire manifeste sa volonté de le vendre. Le propriétaire du bien n'est donc pas libre de le vendre à l'acheteur de son choix.

Titulaire de ce droit de préemption, la Ville du Cateau-Cambrésis a donc fait connaître au notaire concerné et à la Direction Régionale des Finances Publiques des Hauts de France sa volonté d'exercer ce droit de préemption sur l'opération envisagée.

- Cet immeuble est contigu à l'ensemble immobilier sis 6 et 8 rue Gambetta dont la Ville est déjà propriétaire.

- Cet immeuble fait partie du périmètre classé avec le Musée Matisse, situé à une centaine de mètres, ainsi que l'Abbatiale Saint-Martin et le Théâtre municipal. ■

Vote : *unanimité*



se concentre sur quoi ?



► Abbatiale Saint-Martin :
maîtrise d'oeuvre 186 000 €

► Cimetière :
implantation d'un columbarium
de 15 places : 15 000 €

- Centre socio-culturel Couprie :
 - mise aux normes de la détection incendie : 12 000 €
 - réparation de la toiture (après une tempête) : 5 500 €
- Médiathèque :
transférer le fonds ancien sur support numérique : 11 000 €
- Mobilier urbain (bancs, poteaux) : 13 000 €
- Mise en valeur des rues Victor Hugo et Paul Delplanche : 43 000 €

Frais d'études

- Carrefour de l'Hostellerie : 20 000 €



Divers

- Acquisition de fonds de commerce : 150 000 €
- Matériel informatique : 6 000 €
- Caméras piétons pour les policiers : 2 500 €



En prévision...

- Palais des Sports :
 - Remplacement de la porte d'entrée rez-de-chaussée, côté courts de tennis : 7 000 €
 - Salle de volley-ball : remplacement de protections des poteaux : 2 600 €
 - Remplacement des relevages des paniers de basket-ball : 1 500 €
- Complexe sportif Léo Lagrange :
 - Remplacement des relevages des paniers de basket-ball : 2 600 €
 - Remplacement d'une canalisation d'eau : 10 000 €

Vote : 23 Pour, 4 Abstention

Subventions aux associations

Chaque année, la ville du Cateau verse de belles subventions aux associations et clubs du Cateau. Qu'en est-il cette année ?

Confinement oblige...

En temps normal, cette subvention est octroyée après l'assemblée générale traditionnelle où l'on dresse le bilan.

Or, après une période de confinement et pour appliquer les règles sanitaires du gouvernement, toutes les réunions ont été annulées, ainsi que les assemblées générales clôturant la saison.

...On s'adapte

Comme la subvention annuelle est indispensable au bon fonctionnement de ces associations, la municipalité propose dans un premier temps un versement de 60 % de la subvention accordée en 2019.

Les 40 % restants seront versés dans un second temps, après l'élaboration des documents et bilans de l'assemblée générale.

Vote : *unanimité*

Le défilé de la Saint-Matthieu ?

Concernant la subvention offerte pour remercier les associations de participer au défilé de la Saint-Matthieu,

photo d'archives - Saint-Matthieu 2019



le barème reste inchangé. Défilé avec char : 500 €. 10 personnes à pied avec animation sur le thème donné : 250 €. moins de 10 personnes : 100 €.

Toutefois, nous vous informons qu'à cette date, nous ne sommes toujours pas en mesure d'annoncer si ce défilé aura bien lieu cette année.

Les décisions gouvernementales nous le diront... ■

Vote : *unanimité*

Un loto par an, pour tous !

Vous êtes membre du bureau d'une association catésienne et vous souhaitez faire connaître votre club ? Ou tout simplement, organiser un évènement fédérateur pour renforcer vos adhérents ? Organisez un loto ! Cet évènement convivial est fort apprécié.

Nouveauté municipale

Depuis l'installation du nouveau Conseil Municipal, il a été décidé de proposer une salle de la ville, une fois par an, afin d'organiser un loto.

Cette possibilité est offerte aux associations catésiennes uniquement et valable dès Septembre 2020, jusqu'à la fin du mandat municipal en 2026.

Un choix multiple

En fonction du nombre de participants attendus, vous pourrez opter pour une salle d'envergure adaptée.

La salle conviviale Jules Mériaux aux Essarts, ou de taille moyenne, la salle Jean Durieux du Marché aux Bestiaux, ou encore la salle Jean Havrez rue du Pont Fourneau. Si vous voyez grand, réservez carrément le Théâtre René Ledieu, place du 3 septembre.

Sur place, les aspects sécuritaires de la salle devront être respectés, sous la

responsabilité de l'occupant.

En cas de non-respect des consignes, la ville se réserve le droit de suspendre l'accès au loto, pour une durée d'un an.

La réservation sera à faire lors de la réunion annuelle des salles avec toutes les associations. ■

Vote : *23 Pour, 4 Contre*



La fibre optique continue son avancée...



La fibre optique continue son étendue au Cateau, par la société Axione qui gère toute la partie technique de l'installation.

Axione et la ville du Cateau ont signé un accord pour poser des « armoires de rues » appelées SRO, permettant de déployer le signal émis par la fibre optique dans chaque maison.

Du matériel blindé

Ces armoires extérieures sont anti-corrosion, prévues pour résister à des conditions climatiques sévères et aux actes de vandalisme. À l'intérieur, un système de gestion thermique permet de les ventiler.

Nos quartiers connectés

Elles seront implantées au niveau du Faubourg Cambrai, rue du Maréchal Mortier, chemin de Montay, rue Jules Ferry, boulevard Paturle, rue Jules Hallette, rue Fontaine à Gros Bouillons et rue Fontellaye Déjardin afin de desservir au mieux chaque quartier du Cateau. ■

Vote : *unanimité*

Le cimetière reprend les sépultures abandonnées

Chaque habitant d'une commune possède le droit d'être inhumé dans le cimetière de la ville, c'est la loi. Le Code général des collectivités territoriales, par l'article L. 2223-1, oblige les communes à mettre à disposition un ou plusieurs terrains, destinés à accueillir ces corps gratuitement, pendant un délai de 5 ans minimum. Ces emplacements sont appelés des « terrains communs ».

Hébergé pendant 10 ans

Au Cateau, le Conseil Municipal a fixé ce délai à 10 ans. Au-delà de ces 10 ans, la ville récupère ce terrain commun pour y placer une nouvelle sépulture et entraîner une rotation. Le Conseil Municipal doit faire la démarche d'engager la reprise de ces terrains communs.

La reprise de l'emplacement est alors annoncée aux membres connus de la famille. Si la mairie n'a aucune information sur cet entourage, un panneau affiché aux entrées du cimetière font office de notification. Cette annonce permet à la famille et entourage du défunt de récupérer ou non les objets de la sépulture.

Sans nouvelle de leur part, la ville récupère l'emplacement et placera une nouvelle sépulture. Le démontage des anciennes sépultures est prévu en 2021. ■

Vote : *unanimité*



Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes

Les beaux jours reviennent. La canicule et les fortes chaleurs peuvent être néfastes pour votre santé. Lorsqu'il fait très chaud, que la température ne descend pas la nuit ou très peu et que cela dure plusieurs jours, sachez vous prémunir en adoptant les bons gestes.

La déshydratation et l'hyperthermie sont les premiers risques des fortes chaleurs. Voici quelques recommandations de base en cas de canicule et de fortes chaleurs...

Hydratez-vous

Buvez beaucoup d'eau (au moins 1,5 L par jour). Évitez de boire de l'alcool.

Mangez normalement, en évitant les graisses et les sucres.

Rafrâchissez-vous régulièrement à l'aide d'un brumisateuse ou en prenant une douche

Préservez-vous de la chaleur

Évitez de rester en plein soleil. Lorsque vous sortez, portez des vêtements légers, de couleur clair, en fibres naturelles. N'oubliez pas de porter une casquette ou un chapeau.

Passez plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé (supermarché,...)

Maintenez votre maison à l'abri de la chaleur en fermant fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit pour laisser entrer la fraîcheur.

Évitez les efforts physiques.

Soyez solidaires

Soyez vigilant et veillez sur les personnes fragiles de votre entourage ou de votre voisinage, notamment les femmes enceintes, les bébés et les personnes âgées.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Si vous vous sentez fragilisés (personnes âgées, isolées ou handicapées), pensez à vous faire recenser auprès des Services du Centre Communal d'Action Sociale. Vous pourrez ainsi bénéficier d'une aide en cas de canicule. ■



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 90 90 90 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.santé.gouv.fr/canicule • www.mercis.fr



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

11 rue du Marché aux Chevaux
Centre socioculturel Couprie
(1^{er} étage)

Tél. : 03 27 84 12 42

La ville soutient ses commerçants et artisans avec une Aide d'Urgence et de Solidarité

Pour faire face aux décisions de l'État qui ont obligé certains commerces à fermer leur porte pendant deux mois, la ville du Cateau-Cambrésis a lancé une aide d'urgence et de solidarité.

Le commerce de proximité, petites boutiques où le gérant connaît ses clients, représente un de nos trésors dans l'appellation « Ville de Trésors ». La ville soutient dès qu'elle le peut le commerce de proximité, et ouvre une enveloppe globale de 80 000 € dédiée aux commerçants et artisans catésiens.

Conditions d'attribution

Cette aide destinée aux commerçants et artisans de la commune du Cateau, cible ceux qui ont subi une baisse importante de leur activité, dûe à la crise sanitaire mondiale.

L'aide d'urgence et de solidarité de la ville a été créée pour soutenir le commerce catésien. La première condition était donc d'avoir son siège social et son activité inscrits au Cateau-Cambrésis. Ensuite il fallait présenter son immatriculation commerciale ou carte d'entrepreneur, pour prouver de son activité avant la crise.

Une autre condition incontournable était d'avoir effectué, au préalable, une demande d'aide auprès de l'État ou de la Région Hauts-de-France, sur le site impots.gouv.fr. Quelle que soit leur réponse, aide acceptée ou refusée, le dossier de la ville du Cateau visait à informer aussi que d'autres organismes proposaient différents dispositifs (prêts, subventions, allègement de charges...).

Modalités d'obtention

Ce fond d'urgence et de solidarité est destiné aux commerçants et artisans, auto-entrepreneurs, TPE (Très Petites Entreprises) et PMI (Petites et Moyennes Industries) de moins de 5 salariés; les grosses entreprises disposaient d'autres propositions par d'autres organismes.

Chaque dossier a fait l'objet d'une instruction précise, pour déterminer au cas par cas, l'attribution ou non de l'aide communale. Les montants proposés variaient en fonction du chiffre d'affaires avant la crise.

- 1 000 € maximum pour les commerçants, artisans, TPE, PME, PMI
- 500 € maximum pour les auto-entrepreneurs, marchands non-sédentaires (charges fixes moindres, absence de loyers, statuts différents, activité au-delà du Cateau).



photo d'archives - Foire mensuelle de 2019

Les aides accordées devaient entrer dans l'enveloppe des 80 000 € alloués, avec une date limite fixée au 30 Juin 2020.

Une décision unique pour marquer son engagement

La ville du Cateau a dû attendre d'obtenir les décrets d'application du gouvernement, qui donnaient aux Maires l'autorisation d'acter ce principe d'aide directe.

Quand d'autres communes proposaient des prêts à rembourser, **la ville du Cateau offrait une aide directe**, sans aucune demande de remboursement par la suite.

Grâce aux efforts de gestion et aux économies réalisées depuis plusieurs années, la ville du Cateau peut tirer sur son propre budget pour soutenir son commerce de proximité.

Cette enveloppe globale sera inscrite au budget 2020 et votée par le Conseil Municipal. En effet, les décisions engageant des dépenses sont soumises au contrôle de l'État, via la Sous-Préfecture.

Au total : soulagement, reconnaissance et bien vivre ensemble au Cateau

À ce jour, une soixantaine de commerçants et artisans catésiens ont déjà reçu leur aide, sur plus de 85 commerces en ville.

La ville du Cateau-Cambrésis soutient activement ses commerces, ses artisans et ses petites entreprises, qui représentent un réel Trésor du vivre ensemble au Cateau-Cambrésis. ■

Aides légales aux catésiens de l'école St-Joseph

En ce qui concerne les écoles publiques, les « compétences » pour déterminer qui s'occupe de quoi, entre l'Etat et la ville, sont bien différenciées.

L'Etat fixe les programmes nationaux et prend en charge le recrutement, la formation et la rémunération des enseignants.

La ville entretient les écoles publiques

La commune est propriétaire des locaux scolaires et en assure les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement, construction ou extension. Elle gère également certains personnels non enseignants qui travaillent à l'école, notamment ceux qui s'occupent de l'entretien et du service de restauration.

L'école privée aidée

Pour l'école privée Saint-Joseph, un contrat d'association est signé avec la commune, qui ne concerne que les élèves domiciliés au Cateau-Cambrésis. Lors de la rentrée de septembre 2019, l'école privée comptait 44 enfants catésiens, sur un total de 180 élèves.

La ville donne 344 € par enfant

Pour l'ensemble des écoles élémentaires publiques du Cateau-Cambrésis, les dépenses - *frais d'entretien, chauffage, eau, électricité, rémunération des agents, fournitures scolaires, matériels informatiques, le coût des transports pour emmener les élèves en sortie pédagogique*



École Saint-Joseph photo d'archives - Rentrée des classes 2019

ou au gymnase - s'élèvent à 137 785 € pour 400 élèves de l'école publique élémentaire, soit 344 € par élève.

La ville propose donc de verser également la somme de 344 € par élève catésien de l'école privée Saint-Joseph; soit un total de 15 136 € pour les 44 enfants du Cateau en classe élémentaire.

Vote : 21 Pour, 6 Abstention

De plus, la ville propose d'étendre désormais cette participation aux maternelles. Pour 2020, 41 713 € pour 287 élèves de classes maternelles publiques, soit 145 € par enfant. Ainsi, 145 € par élève catésien de maternelle fréquentant l'école privée Saint-Joseph, 23 élèves en 2019; soit un total de 3 335 €. ■

Vote : 20 Pour, 6 Contre, 1 Abstention

Des barrières de sécurité devant l'école financées grâce aux amendes de Police !

Lorsqu'un véhicule se prend une amende, il faut payer dans les délais. Sinon, l'amende est majorée... Tous ces PV représentent une belle somme chaque année. C'est le Conseil Départemental du Nord qui a pour mission de répartir cette somme à bon escient !



Groupe Scolaire Matisse

La sécurité des petits n'a pas de prix

La ville du Cateau propose au Département du Nord de dépenser cet argent pour la sécurité de nos enfants. Du trottoir jusqu'à l'école, les enfants courent parfois, contents de rejoindre leurs parents. Sans compter qu'à l'heure de pointe, beaucoup de voitures circulent devant l'établissement.

Pour améliorer la sécurité des écoliers lors de leurs déplacements sur les trottoirs aux abords de l'école, des barrières renforcées avec un grillage seront installées sur le trottoir du groupe scolaire Matisse,

pour remplacer les barrières temporaires imposées par le plan vigipirate renforcé qui n'est toujours pas levé par l'État. Pour un coût total de 16 222 €, le Département couvre 75 % soit 12 166 € et la ville prend en charge les 4 056 € restants. ■

Vote : unanimité

Tous les regards sur la Saint-Matthieu...

Actuellement d'après les directives de l'État, nous ne pouvons toujours pas nous avancer pour dire si la Saint-Matthieu aura bien lieu cette année...

Cependant, le Conseil Municipal travaille pour agrémenter ces deux semaines de fête, pour le plus grand plaisir des petits et des adultes.

À la demande des forains présents dans notre ville pour la Saint-Matthieu, la ville a signé un contrat avec eux pour financer un feu d'artifice, chaque année en septembre, pendant 5 ans.



Ce sont les forains qui sont à l'initiative de cette belle idée, pour faire la fête tous ensemble et profiter du spectacle avec les Catésiens.

Ce feu d'artifice serait financé à hauteur de 50 % par les forains, et 50 %

par la commune. Le coût total serait plafonné à 5 000 €, de quoi en avoir plein les yeux.

Ce sont les forains qui gèreront les demandes d'autorisations préfectorales. Ils seront responsables de l'évènement.

Ce feu d'artifice qui clôturera la Saint-Matthieu aura lieu jusqu'à la fin du mandat, en 2026. ■

Vote : *unanimité*

Des tickets de manège demi-tarif...

Lors des ducasses, la ville organise une « Matinée Enfantine », avec des tours de manège demi-tarif. La ville offre alors des tickets, à présenter à la caisse du manège. Cependant, chaque forain appliquait le tarif qu'il souhaitait.

Désormais, la ville propose de fixer les remboursements de ses tickets aux forains comme suit :

- manège enfant : remboursement au forain d'1€50 sur le ticket normal,
- grande attraction : remboursement au forain de 2 € sur le ticket normal.

Vote : *unanimité*

photo d'archives - Saint-Matthieu 2019



MERCI!

MERCI à VOUS, toutes les Catésiennes et tous les Catésiens, d'avoir respecté le confinement.

MERCI à VOUS, pour avoir soutenu et applaudi nos soignants tous les soirs à 20h !

MERCI à VOUS, pour faire vos courses chez nos commerçants de proximité.

MERCI à VOUS, de faire du Cateau, une ville solidaire et passionnée !

ÉVÈNEMENTS ANNULÉS

En raison des directives de l'État, les évènements sportifs, culturels et festifs sont annulés :

- tous les tournois sportifs jusqu'au 15 Juillet,
- les assemblées générales d'associations,
- la Fête de l'Été à l'Esplanade,
- la Fête du 13 Juillet.
- la piscine rouvrira début juillet, avec un protocole sanitaire soutenu.

NOS COMMERÇANTS ET ARTISANS AYANT REÇU L'AIDE DE LA VILLE

Café : **du Centre, Au Beffroi, L'Antidote, Le Saint-Matthieu, La Civette** ; Restaurant : **du Musée, La Cocotte, Le Festival, L'Estaminet, Craft and Co, Friterie Lulu** ; Pâtisserie **Hosdez** ; chambre d'hôtes **Le Carré des Arts**, Auto Ecole : **Lign'2 Conduite, Gotrand, Danjou** ; Coiffeur : **Génération Coiffure, France Coiffure, Franck B Coiffure, Jack Coiffure, L'artisan Coiffeur, Styl'Coif'** ; Garage : **Blangis, Claisse, Mec A5** ; Fleuriste **Doison, Mayflower, Au Ptit Bouquet, L'atelier floral de Caro** ; **Studio Madones** ; **Lambert Pièces Auto** ; **SOS Alert PC, Conseil informatique SAS DSCO** ; **Le Cateau Cash** ; **Cochese Tattoo** ; **Bijouterie Loury Piot** ; **Point Retouche, V2000, Mode & Sport, Aline Lingerie** ; **Tendance Zen** ; **Cordonnerie Janot, Chaussures Valère** ; **Electricité du Catésis** ; **Maçonnerie Patrice Legrand** ; **Plomberie Franck Becque** ; **Couverture du Catésis David Bultez** ; **Optique Marion, Optic 2000, S&G Optique; Warrior Adventure** ; **Centre de Moto Hauquier... 1 000 € chacun**

Vitrophanie Jonathan Lepen ; Autoentrepreneur Kevin Bontemps... 500 € chacun

Nos commerçants non-sédentaires fidèles à la foire mensuelle du Cateau chaque 2^{ème} lundi du mois :

Deborah Leboucq, Malika Blibek, Farid Innait, Abdelkrim Mahieddine, Mimoun Ramdane... 500 € chacun

Au total, 55 500 € offerts aux commerçants et artisans du Cateau.

Ils ont besoin de votre soutien. Achetez bien, consommez catésien !



Retrouvez l'agenda complet des évènements sur Facebook page : **Le Cateau-Cambrésis** et sur **www.lecateau.fr**

